

**Addendum au Rapport du Conseil d'administration sur les résolutions
présentées à l'Assemblée Générale Mixte du 29 juin 2023**

Le présent addendum a pour objet de compléter le rapport du Conseil d'administration sur les résolutions présentées à l'Assemblée générale mixte du 29 juin 2023 (le « **Rapport du Conseil** »), figurant au point 8.2 du Document d'enregistrement universel 2022.

Il fait partie intégrante du Rapport du Conseil et doit être lu en coordination avec ce dernier.

Dans le cadre de la mise en place d'une gouvernance renouvelée, le Conseil d'administration a décidé, dans sa séance du 30 mai 2023, sur recommandation du Comité des nominations et des rémunérations :

- d'ajouter les cinq points additionnels suivants à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire 2023 :
 - Ratification de la cooptation de Françoise GRI en qualité de nouvelle administratrice ;
 - Nomination de Françoise GRI en qualité de nouvelle administratrice ;
 - Nomination de François-Melchior de POLIGNAC en qualité de nouvel administrateur ;
 - Nomination de la Société MAJORELLE INVESTMENTS S.A R.L en qualité de nouvel administrateur ;
 - Nomination de Adam EPSTEIN en qualité de nouvel administrateur ;
- de soumettre à cette Assemblée cinq résolutions additionnelles, dont le texte et la présentation figurent ci-dessous ;
- de modifier la 16^e résolution relative à la rémunération des administrateurs, le nouveau texte et la présentation figurant ci-dessous.

1. Ratification d'une nomination provisoire et nomination d'un nouveau membre du Conseil d'administration proposée à l'Assemblée générale

Par les 9e et 10e résolutions, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de (i) ratifier la cooptation en qualité d'administratrice de Françoise GRI décidée par le Conseil d'administration dans sa séance du 30 mai 2023, en remplacement de Thierry FALQUE-PIERROTIN, administrateur démissionnaire et (ii) de nommer Françoise GRI en qualité d'administratrice de la Société pour une durée de quatre (4) ans.

Les 9^e et 10^e résolutions s'inscrivent dans le cadre de la succession de Thierry FALQUE-PIERROTIN. Il est en effet rappelé que lors de la réunion du Conseil d'administration tenue le 22 mars 2023, Thierry FALQUE-PIERROTIN a présenté sa démission en qualité de Président et membre du Conseil d'administration, pour raisons personnelles, effective au plus tard avant la prochaine Assemblée générale annuelle du 29 juin 2023. Les recherches effectuées pour sélectionner son successeur étant achevées, Thierry FALQUE-PIERROTIN a annoncé lors de la réunion du Conseil d'administration tenue le 30 mai 2023 que sa démission de ses fonctions de Président et membre du Conseil d'administration prendrait effet à l'issue de ladite réunion.

Ainsi, dans sa séance du 30 mai 2023, le Conseil d'administration a nommé à titre provisoire, dans les conditions de l'article L. 225-24 du code de commerce, Françoise GRI en qualité d'administratrice de la Société et l'a désignée Présidente du Conseil d'administration pour la durée de son mandat d'administratrice.

Sur recommandations du Comité des nominations et des rémunérations, le Conseil a justifié sa décision en considération des grandes compétences et expertises de Françoise GRI, mises en lumière à l'issue d'un processus de sélection approfondi.

Conformément aux statuts de la Société, Françoise GRI a été nommée en remplacement de Thierry FALQUE-PIERROTIN, démissionnaire, jusqu'à l'Assemblée générale.

Pour que Françoise GRI conserve ses fonctions au sein du Conseil d'administration à l'issue de l'Assemblée générale, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale, en plus de ratifier la nomination à titre provisoire de Françoise GRI jusqu'à la date de l'Assemblée générale, de nommer Françoise GRI en qualité d'administratrice de la Société pour une durée de quatre (4) ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

La biographie de Françoise GRI est exposée en Annexe des présentes.

Le Conseil d'administration recommande d'approuver ces résolutions.

- **9^e Résolution - Ratification de la cooptation de Françoise GRI en qualité de nouvelle administratrice**

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, conformément aux dispositions de l'article L. 225-24 du Code de commerce et de l'article 15 des statuts de la Société, décide de ratifier la cooptation en qualité d'administratrice de Françoise GRI décidée par le Conseil d'administration dans sa séance du 30 mai 2023, en remplacement de Thierry FALQUE-PIERROTIN, administrateur démissionnaire, jusqu'à la présente Assemblée générale.

- **10^e Résolution - Nomination de Françoise GRI en qualité de nouvelle administratrice**

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration,

décide de nommer Françoise GRI en qualité de nouvelle administratrice, pour une durée de quatre (4) ans. Le mandat de Françoise GRI arrivera à expiration à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

2. Nominations de nouveaux membres du Conseil d'administration proposées à l'Assemblée générale

Par les 11^e, 12^e et 13^e résolutions, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de nommer trois nouveaux administrateurs pour une durée de quatre (4) ans.

- François-Melchior de POLIGNAC est Directeur général de la Société depuis le 15 mars 2023 (date à laquelle les mandats de Directrice générale et d'administratrice de Julie WALBAUM se sont achevés). Par la 11^e résolution, et comme c'était le cas par le passé, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de nommer le Directeur général, François-Melchior de POLIGNAC en qualité d'administrateur.

François-Melchior de POLIGNAC serait nommé pour une durée de quatre (4) ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

La biographie détaillée de François-Melchior de POLIGNAC est exposée au point 4.1.1.11. du Document d'enregistrement universel 2022.

- Par la 12^e résolution, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de nommer en qualité d'administrateur la société MAJORELLE INVESTMENTS S.A R.L.

MAJORELLE INVESTMENTS S.A R.L serait nommée pour une durée de quatre (4) ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026, en qualité de représentant désigné sur proposition de MAJORELLE INVESTMENTS S.A R.L.

Le représentant permanent de MAJORELLE INVESTMENTS S.A R.L serait Anouck DURANTEAU-LOEPER.

La désignation de MAJORELLE INVESTMENTS S.A R.L s'inscrit dans le cadre de la signature, le 30 mai 2023, d'un avenant à l'accord de gouvernance entre la Société et MAJORELLE INVESTMENTS S.A R.L. D'une part, la désignation d'un représentant additionnel au Conseil d'administration de MAJORELLE INVESTMENTS S.A R.L contribue à la mise en place d'une gouvernance renouvelée tout en assurant une composition équilibrée du Conseil d'administration, eu égard au niveau de participation de MAJORELLE INVESTMENTS S.A R.L au capital de la Société. D'autre part, les engagements pris par MAJORELLE INVESTMENTS S.A R.L en matière de gouvernance et le maintien de ses engagements de « standstill » démontrent que MAJORELLE INVESTMENTS S.A R.L soutient la nouvelle gouvernance de la Société.

La présentation de MAJORELLE INVESTMENTS S.A R.L et de Anouck DURANTEAU-LOEPER est exposée en Annexe des présentes.

- Par la 14^e résolution, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de nommer en qualité d'administrateur Adam EPSTEIN.

Adam EPSTEIN serait nommé pour une durée de quatre (4) ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026 en qualité de représentant désigné sur proposition de TELEIOS CAPITAL PARTNERS LLC.

La désignation de Adam EPSTEIN s'inscrit dans le cadre de la signature, le 30 mai 2023, d'un avenant à l'accord de gouvernance entre la Société et TELEIOS CAPITAL PARTNERS LLC. D'une part, la désignation d'un représentant additionnel au Conseil d'administration de TELEIOS CAPITAL PARTNERS LLC contribue à la mise en place d'une gouvernance renouvelée tout en assurant une composition équilibrée du Conseil d'administration, eu égard au niveau de participation de TELEIOS CAPITAL PARTNERS LLC au capital de la Société. D'autre part, les engagements pris par TELEIOS CAPITAL PARTNERS LLC en matière de gouvernance et le maintien de ses engagements de « standstill » démontrent que TELEIOS CAPITAL PARTNERS LLC soutient la nouvelle gouvernance de la Société.

Il est précisé que, sous réserve de la désignation de Adam EPSTEIN en qualité d'administrateur en nom propre par les actionnaires lors de l'Assemblée générale 2023, le représentant permanent de TELEIOS CAPITAL PARTNERS LLC au Conseil d'administration, à savoir Adam EPSTEIN à ce jour, sera remplacé par Sylvie COLIN.

Une biographie détaillée de Adam EPSTEIN et de Sylvie COLIN est exposée en Annexe des présentes. La présentation de TELEIOS CAPITAL PARTNERS LLC est exposée au point 4.1.1.9. du Document d'enregistrement universel 2022.

Le Conseil d'administration recommande d'approuver ces résolutions.

- **11^e Résolution - Nomination de François-Melchior de POLIGNAC en qualité de nouvel administrateur**

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, décide de nommer François-Melchior de POLIGNAC en qualité de nouvel administrateur, pour une durée de quatre (4) ans. Le mandat de François-Melchior de POLIGNAC arrivera à expiration à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

- **12^e Résolution - Nomination de la Société MAJORELLE INVESTMENTS S.A R.L en qualité de nouvel administrateur**

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, décide de nommer la Société MAJORELLE INVESTMENTS S.A R.L en qualité de nouvel

administrateur, pour une durée de quatre (4) ans. Le mandat de la Société MAJORELLE INVESTMENTS S.A R.L arrivera à expiration à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

- **13^e Résolution - Nomination de Adam EPSTEIN en qualité de nouvel administrateur**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, décide de nommer Adam EPSTEIN en qualité de nouvel administrateur, pour une durée de quatre (4) ans. Le mandat d'Adam EPSTEIN arrivera à expiration à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

3. Rémunération des membres du Conseil d'administration

Par la modification de la 16^e résolution (devenue la 21^e résolution du fait de l'ajout des nouvelles résolutions présentées ci-dessus), le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'augmenter le montant maximum initialement proposé de la somme à répartir entre les membres du Conseil d'administration au titre de l'exercice en cours, de 660 000 euros à 800 000 euros.

En effet, en cas de vote favorable des actionnaires lors de l'Assemblée générale 2023 sur les nouvelles résolutions présentées ci-dessus, quatre nouveaux administrateurs intégreraient le Conseil d'Administration, ce qui augmenterait de deux le nombre d'administrateurs ayant droit à rémunération (François-Melchior de POLIGNAC n'ayant pas droit à une rémunération en sa qualité de Directeur général de la Société, et Françoise GRI venant en remplacement de Thierry FALQUE-PIERROTIN).

Le Conseil d'administration recommande d'approuver ces résolutions.

- **21^e Résolution - Approbation du montant annuel global à allouer aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2023**

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, fixe, en application de l'article L. 225-45 du Code de commerce, pour l'exercice en cours à 800 000 euros le montant maximum de la somme à répartir entre les membres du Conseil d'administration.

La numérotation des résolutions proposées au vote des actionnaires ainsi que les renvois entre lesdites résolutions figurant dans l'avis de réunion publié au Bulletin d'Annonces Légales Obligatoires du 22 mai 2023 sont modifiés en conséquence de l'ajout des cinq résolutions exposées ci-dessus.

Le texte des résolutions additionnelles ainsi que le texte de la résolution modifiée figureront dans la brochure de convocation qui sera mise en ligne sur le site Internet de la Société ainsi que dans l'avis de convocation qui sera publié au BALO. Ces documents ainsi que tous les documents préparatoires à



l'Assemblée Générale, sont ou seront disponibles sur le site Internet de la Société à l'adresse suivante : <https://corporate.maisonsdumonde.com/fr/finance/ag>.



Annexe – Présentation des candidats



FRANÇOISE GRI

Date de naissance 21 décembre 1957	Adresse professionnelle : Le Portereau 44210 Vertou
Nationalité Française	Fonctions principales dans la Société
Date de 1^{ère} nomination 30 mai 2023	Administratrice indépendante Présidente du Conseil d'administration Membre du Comité des nominations et rémunérations
Proposition de nomination Mandat de 4 ans	Autres fonctions
Date d'expiration du nouveau mandat Assemblée générale approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/26	Administratrice de sociétés
	Biographie
	<p>Françoise Gri a débuté sa carrière au sein du groupe IBM, en 2001, elle devient Présidente Directrice Générale d'IBM France en 2001. En 2007, elle est nommée Présidente Directrice Générale de la filiale française de Manpower avant d'exercer la fonction de Vice-Présidente Executive de la zone Europe du Sud chez Manpower Group en 2011. Elle rejoint le Groupe Pierre & Vacances – Center Parcs en qualité de Directrice générale de 2013 à 2015.</p> <p>Elle dispose d'une expertise particulière dans les domaines de l'informatique et du digital ainsi que des services aux entreprises et aux particuliers. Depuis 2015, elle se consacre entièrement à ses mandats d'administratrice indépendante, dont celui du Crédit Agricole SA dont elle est présidente du Comité des risques jusqu'en mai 2023. Elle est aujourd'hui membre des Conseils d'administration de la Française des Jeux, de WNS Services, d'Edenred et de Berger-Levrault.</p> <p>Impliquée dans les sujets de gouvernance d'entreprise, elle a été membre du comité d'éthique du Medef et du Haut Comité de Gouvernement d'Entreprise (HCGE).</p> <p>Elle a publié deux ouvrages : Women Power, Femme et Patron, 2012 ; Plaidoyer pour un emploi responsable, 2010. Françoise Gri est diplômée de l'École nationale supérieure d'informatique et de mathématiques appliquées de Grenoble (ENSIMAG).</p>
	Principaux mandats exercés au cours des cinq dernières années
	<p>Mandats en cours :</p> <p>Sociétés françaises :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Administratrice et membre du CNR et du Comité Jeu Responsable de la Française des Jeux (société cotée) ▪ Administratrice et Présidente du Comité de la Gouvernance de Berger-Levrault ▪ Présidente du Conseil de surveillance d'Educin Topco ▪ Administratrice de Edenred (société cotée) <p>Sociétés étrangères :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Administratrice et Présidente du Comité de la Gouvernance de WNS Holding Limited (USA) <p>Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années :</p> <p>Sociétés françaises :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Administratrice et Présidente du Comité des risques de Crédit Agricole SA ▪ Administrative de Crédit Agricole Corporate Investment Bank ▪ Membre du Conseil de surveillance de 21 Centrale Partners ▪ Administratrice d'Audencia <p>Sociétés étrangères :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Néant

 MAJORELLE INVESTMENTS	MAJORELLE INVESTMENTS S.A R.L
<p>Date de 1^{ere} nomination 29 juin 2023</p> <p>Proposition de nomination</p> <p>Mandat de 4 ans</p> <p>Date d'expiration du nouveau mandat Assemblée générale approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/26</p> <p>Nombre d'actions détenues dans la société au 31 décembre 2022 10 383 129</p>	<p>Adresse professionnelle : Le Portereau 44120 Vertou</p> <p>Fonction principale dans la Société Administrateur non indépendant</p> <p>Autres fonctions Plateforme d'investissement</p> <p>Biographie Majorelle Investments est une plateforme d'investissement, flexible et de long-terme, fondée par Gabriel Naouri et co-contrôlée par ce dernier et Apollo Hybrid Value. La plateforme a vocation à prendre des participations, en France ou à l'international, dans des marques dotées d'un ADN fort et reconnues pour la pertinence et le potentiel de leur positionnement omnicanal.</p> <p>Principaux mandats exercés au cours des cinq dernières années</p> <p>Mandats en cours :</p> <p>Sociétés françaises :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Néant <p>Sociétés étrangères :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Néant <p>Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années :</p> <p>Sociétés françaises :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Néant <p>Sociétés étrangères :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Néant



Anouck Duranteau Loeper
Représentante permanente de MAJORELLE INVESTMENTS S.A R.L

Date de naissance

18 octobre 1977

Nationalité

Française

Adresse professionnelle : Le Portereau 44120 Vertou

Fonction principale dans la Société

Représentante permanente de Majorelle Investments, Administrateur (non indépendant)

Autres fonctions

Directrice générale d'Isabel Marant

Biographie

Anouck Duranteau-Loeper est Directrice Générale de l'entreprise Isabel Marant, société française spécialisée dans la création, production et distribution de Prêt-à-Porter et Accessoires de luxe.

Anouck est aussi Présidente de la Chambre Syndicale de la Mode Féminine (Chambre de la Fédération Française de la Haute Couture et de la Mode).

Elle a commencé sa carrière à Paris au sein du cabinet McKinsey & Company en tant que consultante, puis a rejoint le groupe LVMH où elle a travaillé au sein de la Direction de la stratégie du groupe puis à la division mode pendant 5 ans. Toujours au sein du groupe LVMH elle a rejoint en 2009 la Maison Céline en tant que Directrice de la Maroquinerie et des Accessoires sous la Direction artistique de Phoebe Philo, période pendant laquelle la maison Céline renoue avec la croissance et la rentabilité.

En 2014 elle prend la Direction Générale de Paco Rabanne Mode, poste qu'elle occupe pendant trois ans avant de reprendre la Direction Générale de la maison Isabel Marant en 2016.

Elle est diplômée de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris (ESCP EAP) avec une majeure en marketing. Elle a aussi suivi une formation auprès de IIMA (Indian Institute of Management Ahmedabad).

Principaux mandats exercés au cours des cinq dernières années

Mandats en cours :

Sociétés françaises :

- Directrice Générale de Smile Group et de IM Group

Sociétés étrangères :

- Néant

Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années :

Sociétés françaises :

- Néant

Sociétés étrangères :

- Néant

	<p>ADAM EPSTEIN</p>
<p>Date de naissance</p>	<p>Adresse professionnelle : Le Portereau 44120 Vertou</p>
<p>20 janvier 1983</p>	<p>Fonction principale dans la Société</p>
<p>Nationalité</p>	<p>Administrateur</p>
<p>Britannique</p>	<p>Autres fonctions</p>
<p>Date de 1^{ère} nomination</p>	<p>Co-fondateur de Teleios Capital</p>
<p>29 juin 2023</p>	<p>Biographie</p>
<p>Proposition de nomination</p>	<p>Adam Epstein est co-fondateur de Teleios Capital, gestionnaire de fonds d'investissement basé à Zug en Suisse et à Londres, ayant pour objet d'acquérir des positions significatives en titres de capital de sociétés cotées en Europe et de maximiser leur potentiel à long terme à travers un travail collaboratif mené avec l'ensemble des parties prenantes.</p>
<p>Mandat de 4 ans</p>	<p>Il a précédemment été directeur des investissements d'IPGL Limited après avoir été associé au sein d'Audley Capital. Il a débuté sa carrière au sein de la banque d'investissement, Merrill Lynch.</p>
<p>Date d'expiration du nouveau mandat</p>	<p>Adam Epstein est titulaire d'un diplôme supérieur en politique, philosophie et économie du Trinity College de l'Université d'Oxford.</p>
<p>Assemblée générale approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/26</p>	<p>Principaux mandats exercés au cours des cinq dernières années</p>
	<p>Mandats en cours :</p>
	<p>Sociétés françaises :</p>
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Néant
	<p>Sociétés étrangères :</p>
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Néant
	<p>Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années :</p>
	<p>Sociétés françaises :</p>
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Néant
	<p>Sociétés étrangères :</p>
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Néant



Sylvie Colin
Représentante permanente de TELEIOS CAPITAL PARTNERS

Date de naissance
30/07/1964

Nationalité
Française

Adresse professionnelle : Le Portereau 44120 Vertou

Fonction principale dans la Société

Représentante permanente de la société Teleios Capital Partners, Administrateur (non indépendant) à compter de l'assemblée générale de Maisons du Monde convoquée pour le 29 juin 2023 en remplacement de M. Adam Epstein (sous réserve de la désignation de ce dernier en tant qu'administrateur en nom propre par ladite assemblée générale)

Autres fonctions

Cf. rubrique « mandats en cours » ci-dessous.

Biographie

Sylvie COLIN a accompagné la croissance de nombreuses marques de Mode, principalement dans l'univers du Retail, sur des positionnements différents.

Tout d'abord, pendant 10 ans, dans des fonctions de Direction de Collection au sein du groupe ETAM, puis en intégrant le groupe CHANTELE sur un poste de Direction Produit et Communication.

Elle a ensuite successivement pris en charge la Direction Générale des marques :

- CAROLL de 2007 à 2014,
- MAJE de 2014 à 2017, après l'acquisition du groupe SMCP par KKR,
- KENZO de 2017 à 2021 au sein du groupe LVMH.

Au-delà des mandats liés à ses postes exécutifs, Sylvie COLIN a été pendant 5 ans membre du Conseil de Surveillance de la société CARRE BLANC.

Elle est également Administratrice indépendante et Présidente du Comité des Rémunérations de la Société SPARTOO, acteur européen de la vente de chaussures en ligne, depuis son introduction en bourse en juillet 2021.

Sylvie COLIN est diplômée de l'Ecole Supérieure de Commerce de Tours et titulaire d'une Licence à l'Université Paris-Sorbonne.

Principaux mandats exercés au cours des cinq dernières années

Mandats en cours :

Sociétés françaises :

- Administratrice indépendante de la Société SPARTOO
- Présidente du Comité des Rémunérations de la Société SPARTOO

Sociétés étrangères :

- Néant

Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années :

Sociétés françaises :

- Membre du Conseil de Surveillance de la société CARRE BLANC
- Membre du Comité des Rémunérations de la Société CARRE BLANC
- Administratrice au Conseil d'administration KENZO France

Sociétés étrangères :

- Administratrice des Boards : KENZO Belgique
- Présidente des Boards de KENZO CHINE, USA, HONG KONG, Italie
- Directrice des Boards KENZO JAPON, MALAYSIE, PAYS BAS, ROYAUME UNI, SINGAPOUR